

Université de Sherbrooke
États financiers consolidés
au 30 avril 2015

Université de Sherbrooke
États financiers consolidés
au 30 avril 2015

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Produits et charges consolidés	4
Évolution des soldes de fonds consolidés	5
Flux de trésorerie consolidés	6
Bilan consolidé	7
Notes complémentaires	8 - 26



Raymond Chabot Grant Thornton

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 500
455, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec) J1H 6G4

Aux membres du conseil d'administration de
Université de Sherbrooke

Téléphone : 819 822-4000
Sans frais : 1 800 567-6958
Télécopieur : 819 821-3640
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Université de Sherbrooke, qui comprennent le bilan consolidé au 30 avril 2015 et les états consolidés des produits et charges, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Université de Sherbrooke au 30 avril 2015 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.*¹

Sherbrooke
Le 28 septembre 2015

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A125487

Université de Sherbrooke

Produits et charges consolidés

pour l'exercice terminé le 30 avril 2015
(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement sans restriction		Fonds de fonctionnement avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Fonds de dotation		Total	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Produits										
Subventions										
Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	250 324	265 999	3 196	2 963	19 742	19 838			273 262	288 800
Autres	13 147	12 473	119 273	110 786	28 786	29 550			161 206	152 811
Droits de scolarité	44 579	44 153							44 579	44 153
Enseignement régulier	465	670							465	670
Enseignement particulier	29 444	31 607							29 444	31 607
Ventes										
Dons et contributions										
La Fondation de l'Université de Sherbrooke		6	6 358	5 179	358				6 716	5 185
Autres organismes	616	861							616	861
Produits nets de placements (note 4)	1 217	614						(7)	1 217	607
Autres produits	27 313	24 433							27 313	24 433
	367 105	380 816	128 827	118 930	48 886	49 388		(7)	544 818	549 127
Charges										
Enseignement	216 821	224 311	38 915	33 724					255 736	258 035
Recherche	16 934	17 457	84 049	81 242					100 983	98 699
Services à la collectivité	7 053	6 859	2 778	1 325					9 831	8 184
Soutien à l'enseignement	24 457	25 996	7	5					24 464	26 001
Services et aide aux étudiants	15 502	18 118	2 804	2 149					18 306	20 267
Soutien institutionnel, y compris les frais généraux	59 900	66 365	48						59 948	66 365
Entreprises auxiliaires	10 339	9 266							10 339	9 266
Avantages sociaux futurs	2 362	(3 074)							2 362	(3 074)
Intérêts sur les obligations et les emprunts										
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles					16 265	17 040			16 265	17 040
Biens sous le seuil de capitalisation					48 584	48 562			48 584	48 562
Biens de nature non capitalisable					847	1 814			847	1 814
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles					442				442	
Transferts à d'autres organismes					29				29	
Attributions					55	43		642	55	43
Frais de gestion										642
	353 368	365 298	128 601	118 445	66 222	67 459		(8)	548 191	551 836
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	13 737	15 518	226	485	(17 336)	(18 071)		(641)	(3 373)	(2 709)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés et les notes 4 et 5 fournissent d'autres informations sur les produits et charges consolidés.

Université de Sherbrooke

Évolution des soldes de fonds consolidés

pour l'exercice terminé le 30 avril 2015
(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement sans restriction		Fonds de fonctionnement avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Fonds de dotation		Total	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Soldes de fonds (négatifs) au début										
Soldes de fonds (négatifs) déjà établis	(223 422)	(203 256)			29 923	31 584	641		(193 499)	(171 031)
Modification comptable (note 2)	89 389	64 147							89 389	64 147
Soldes de fonds (négatifs) redressés	(134 033)	(139 109)			29 923	31 584	641		(104 110)	(106 884)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	13 737	15 518	226	485	(17 336)	(18 071)		(641)	(3 373)	(2 709)
Avantages sociaux futurs - réévaluations et autres éléments	12 089	4 993							12 089	4 993
Apports affectés à l'acquisition d'immobilisations non amortissables					126	490			126	490
Virements interfonds (note 6)	(15 841)	(15 435)	(226)	(485)	16 067	15 920				
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	(124 048)	(134 033)			28 780	29 923			(95 268)	(104 110)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Université de Sherbrooke

Flux de trésorerie consolidés

pour l'exercice terminé le 30 avril 2015

(en milliers de dollars)

	2015	2014
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(3 373)	(2 709)
Éléments hors caisse		
Reprise de valeur des actifs financiers évalués au coût après amortissement	(87)	(330)
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	29	
Amortissement de l'escompte et des coûts de transaction relatifs à la dette à long terme	9	37
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles	(38 183)	(38 459)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	48 584	48 562
Avantages sociaux futurs	2 362	(3 074)
Variations d'autres éléments d'actif et de passif	6 003	23 624
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>15 344</u>	<u>27 651</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements	(35)	(85)
Cession de placements	508	1 082
Immobilisations corporelles et incorporelles	(38 433)	(42 882)
Cession d'immobilisations corporelles	525	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(37 435)</u>	<u>(41 885)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette des emprunts bancaires	(12 301)	(11 699)
Emprunts à long terme	31 032	64 000
Remboursements de la dette à long terme	(35 427)	(73 262)
Apports afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles	38 846	35 170
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>22 150</u>	<u>14 209</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	59	(25)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>1 818</u>	<u>1 843</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>1 877</u></u>	<u><u>1 818</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Université de Sherbrooke

Bilan consolidé

au 30 avril 2015
(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement sans restriction		Fonds de fonctionnement avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Total	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF								
Court terme								
Encaisse	1 877	1 818					1 877	1 818
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 7)	41 392	61 499	62 628	60 703	15 518	13 552	119 538	135 754
Stocks	558	616					558	616
Frais payés d'avance	5 826	4 302					5 826	4 302
Avances interfonds, sans intérêt			30 970	32 577				
	49 653	68 235	93 598	93 280	15 518	13 552	127 799	142 490
Long terme								
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 7)	236	264			90 574	95 592	90 810	95 856
Frais payés d'avance	125						125	
Placements (note 8)	3 344	3 503					3 344	3 503
Immobilisations corporelles (note 9)					712 689	723 160	712 689	723 160
Immobilisations incorporelles (note 10)					1 815	1 836	1 815	1 836
	53 358	72 002	93 598	93 280	820 596	834 140	936 582	966 845
PASSIF								
Court terme								
Emprunts bancaires (note 11)	42 998	44 820			92 084	102 563	135 082	147 383
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement (note 12)	44 600	54 567	193	201	4 757	4 626	49 550	59 394
Produits reportés (note 13)	3 845	2 710					3 845	2 710
Dus interfonds, sans intérêt	13 831	22 080			17 139	10 497		
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an			193	201	47 342	37 827	47 342	37 827
	105 274	124 177			161 322	155 513	235 819	247 314
Long terme								
Passif au titre des prestations définies (note 20)							72 132	81 858
Dette à long terme (note 16)	72 132	81 858			409 580	423 481	409 580	423 481
Apports reportés								
Fonds de fonctionnement avec restrictions (note 14)			93 405	93 079			93 405	93 079
Affiliés aux immobilisations corporelles et incorporelles (note 15)								
	177 406	206 035	93 598	93 280	791 816	804 217	1 031 850	1 070 955
SOLES DE FONDS (NÉGATIFS)								
Affectations d'origine interne (note 17)	32 350	33 610					32 350	33 610
Déficit tenant compte des affectations d'origine interne	(156 398)	(167 643)					(156 398)	(167 643)
Investis en immobilisations	(124 048)	(134 033)			28 780	29 923	28 780	29 923
	53 358	72 002	93 598	93 280	820 596	834 140	936 582	966 845

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil d'administration,

Rectrice



Recteur adjoint et vice-recteur aux ressources humaines et financières

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'UNIVERSITÉ

L'Université de Sherbrooke (ci-après l'« Université ») a été constituée en vertu de la Loi relative à l'Université de Sherbrooke, sanctionnée le 5 mars 1954 par la législature du Québec et amendée le 23 juin 1978. Elle est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. L'Université offre des services d'enseignement et poursuit des activités de recherche associées à l'enseignement.

2 - MODIFICATION COMPTABLE

Au 1er mai 2014, l'Université a appliqué le chapitre 3463, « Communication de l'information sur les avantages sociaux futurs par les organismes sans but lucratif », de la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité* pour la comptabilisation des charges de retraite et autres avantages sociaux. Conformément aux dispositions transitoires, cette nouvelle norme, applicable aux états financiers des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014, a été appliquée rétrospectivement. Antérieurement, l'Université appliquait le chapitre 3461, « Avantages sociaux futurs », de la Partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Ainsi, elle évaluait auparavant les obligations au titre des prestations constituées selon une évaluation établie aux fins de la comptabilisation conformément aux directives du chapitre 3461 et comptabilisait aux résultats les gains et pertes actuariels et le coût des services passés découlant des modifications apportées aux régimes de retraite selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par les régimes de retraite. La nouvelle norme élimine la possibilité de reporter la comptabilisation des gains et pertes actuariels ainsi que celle du coût des services passés aux exercices futurs en exigeant leur comptabilisation immédiate à l'état de l'évolution des soldes de fonds sous un poste distinct. Au fonds de fonctionnement sans restriction, cette modification comptable a entraîné une diminution du passif au titre des prestations définies et une augmentation du solde de fonds non grevé d'affectations de 89 389 000 \$ au 30 avril 2014, une diminution de la charge d'avantages sociaux futurs et une augmentation de l'excédent des produits par rapport aux charges de l'exercice de 20 249 000 \$ en 2014 ainsi que la présentation des réévaluations et autres éléments d'un montant de 4 993 000 \$ en 2014 à l'état consolidé de l'évolution du solde de fonds sous un poste distinct. Le montant de l'ajustement relatif aux exercices antérieurs aux exercices présentés de 64 147 000 \$ a été présenté en augmentation du solde d'ouverture du solde de fonds de l'exercice 2014.

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'Université sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, conformément aux besoins en matière d'information financière exprimés par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ci-après « MEESR ») à la sous-section 1.1 du *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du Système d'information financière des universités*.

Principes de consolidation

Les comptes de Gestion Socpra Inc., dans laquelle l'Université détient une participation de 100 %, sont consolidés.

Les comptes des entités 9212-1052 Québec Inc. (Le Vieux Clocher de Sherbrooke) (société liquidée le 30 avril 2014) et Les Éditions DELISME Inc., dans laquelle l'Université détient une participation de 100 %, et de l'organisme contrôlé, La Fondation de l'Université de Sherbrooke, n'ont pas été consolidés dans les présents états financiers consolidés. La note 21 présente les informations concernant ces entités.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers consolidés, la direction de l'Université doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Université pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'Université provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'Université qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille proche) sont évalués à leur juste valeur qui est, dans le cas des actifs ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats consolidés au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'Université sont évalués au coût ou au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, soit les actions de sociétés cotées en Bourse, qui sont évalués à la juste valeur.

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et passifs financiers évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de l'instrument financier correspondant.

L'amortissement des coûts de transaction relatifs à la dette à long terme est constaté à l'état consolidé des produits et charges à titre de frais d'intérêts.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'Université détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'Université détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état consolidé des produits et charges à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût ou au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats consolidés au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Comptabilité par fonds

Les fonds sont divisés en quatre catégories :

- Le fonds de fonctionnement sans restriction reflète les opérations de nature courante de l'Université et pour lesquelles il n'y a pas de limitation extérieure quant à l'utilisation des fonds;
- Le fonds de fonctionnement avec restrictions reflète les opérations pour lesquelles les pourvoyeurs de fonds ont établi de façon spécifique l'utilisation permise;
- Le fonds d'immobilisations sert à l'enregistrement des opérations relatives aux immobilisations et à leur financement;
- Le fonds de dotation reflète les dons et les legs reçus par diverses fondations dont le capital est maintenu intact; les montants ainsi reçus doivent être utilisés selon les volontés exprimées par les donateurs.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Garanties

Les contrats de garantie financière sont initialement évalués à la juste valeur. Par la suite, ces contrats sont évalués au plus élevé du :

- montant de l'obligation éventuelle en vertu du contrat que l'Université juge probable qu'elle aura à payer;
- montant constaté initialement moins, le cas échéant, un amortissement cumulatif représentant la portion de l'obligation éteinte de l'Université à l'égard de ladite garantie.

Conversion de devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Tous les gains ou pertes de change sont de nature courante et sont inclus à l'état consolidé des produits et charges.

Constatation des produits

Apports

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations qui ne sont pas amorties ou les apports affectés à l'acquisition de telles immobilisations et les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes des soldes de fonds appropriés.

De plus, l'Université constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'Université aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts, les produits de dividendes et les variations de la juste valeur.

Les produits d'intérêts affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits d'intérêts non affectés sont comptabilisés dans le fonds de fonctionnement sans restriction lorsqu'ils sont gagnés. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et plus spécifiquement de la façon suivante :

- Les produits d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice et sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif;
- Les produits d'intérêts sont comptabilisés à l'état consolidé des produits et charges au poste Produits nets de placements quel que soit le classement de l'actif financier afférent.

Les produits de dividendes sont constatés au moment où il sont acquis par l'Université.

Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Autres produits

Les principales sources de produits de l'Université, autres que les apports, sont les droits de scolarité, les ventes et les autres produits. Les produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- L'encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis. Les produits reportés représentent les encaissements pour lesquels les produits ne sont pas gagnés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Université est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à compter de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps, sans pénalité.

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Lorsque l'Université reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissement

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Aménagement de terrains	10 et 20 ans
Bâtiments	
Bâtiments acquis ou construits	20, 40 ou 50 ans
Améliorations majeures aux bâtiments	25, 30 ou 40 ans
Matériel et équipement	3, 5 ou 15 ans
Équipement informatique	
Équipement de communication multimédia	
Mobilier et équipement de bureau	
Autre équipement	
Équipement spécialisé lié à l'enseignement	10 ou 20 ans
Documents de bibliothèque, réseaux de télécommunication	10 ans
Matériel roulant, développement informatique	5 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Logiciels	3 ans

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Réduction de valeur

Lorsque l'Université constate qu'une immobilisation corporelle ou incorporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou incorporelle sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état consolidé des produits et charges.

Avantages sociaux futurs

L'Université constitue ses obligations en vertu des régimes de retraite à prestations définies à mesure que les employés fournissent les services nécessaires pour avoir droit aux avantages de retraite. Plus particulièrement, l'Université comptabilise au bilan consolidé ses obligations découlant des régimes à prestations définies, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes. L'Université détermine les obligations au titre des prestations définies en s'appuyant sur la plus récente évaluation actuarielle établie aux fins de la capitalisation, laquelle est extrapolée jusqu'à la date de fin d'exercice de l'Université. Le coût total des régimes à prestations définies comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice et le coût financier, et il est comptabilisé à l'état consolidé des produits et charges sous le poste Avantages sociaux futurs. Les réévaluations et autres éléments, qui comprennent les gains et pertes actuariels relatifs aux obligations, la différence entre le rendement réel des actifs des régimes et les revenus d'intérêts imputés en réduction du coût financier ainsi que le coût des services passés, sont comptabilisés à l'état consolidé de l'évolution des soldes de fonds sous un poste distinct. Les réévaluations et autres éléments ne sont pas reclassés dans l'état consolidé des produits et charges au cours d'un exercice ultérieur.

4 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Placements évalués à la juste valeur		
Tirés de ressources détenues à titre de dotations		
Variations de la juste valeur		(14)
Produits d'intérêts (*)		1
Produits de dividendes		6
		<u>(7)</u>
Placements évalués au coût après amortissement		
Non affectés		
Produits d'intérêts (*)	666	526
Placements dans des instruments de capitaux propres évalués au coût		
Non affectés		
Produits de dividendes	551	88
	<u>1 217</u>	<u>607</u>

(*) Les produits totaux d'intérêts constatés aux résultats sont de 666 000 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2015 (527 000 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2014).

5 - FRAIS D'INTÉRÊTS

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	15 806	16 586
Intérêts sur la dette à court terme	2 157	2 249
	<u>17 963</u>	<u>18 835</u>

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

6 - VIREMENTS INTERFONDS

Des ressources non grevées d'affectations de 16 067 000 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2015 (15 920 000 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2014) ont été transférées du fonds de fonctionnement sans restriction au fonds d'immobilisations afin de financer les sorties nettes de fonds relatives aux immobilisations, aux remboursements d'emprunts à long terme et aux versements des intérêts sur la dette à long terme.

De plus, un montant de 226 000 \$ (485 000 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2014) a été transféré du fonds de fonctionnement avec restrictions au fonds de fonctionnement sans restriction concernant des subventions spécifiques non utilisées au 30 avril 2015, le tout conformément au point 5.1 des règles budgétaires du ministère 2014-2015.

7 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR

	2015	2014
	\$	\$
Fonds de fonctionnement sans restriction		
Ventes, entreprises indépendantes et autres	10 244	12 126
Subventions - MEESR	27 999	46 298
Droits de scolarité	3 385	3 339
	<u>41 628</u>	<u>61 763</u>
Moins : ventes, entreprises indépendantes et autres encaissables à plus de un an	(236)	(264)
	<u>41 392</u>	<u>61 499</u>
Fonds de fonctionnement avec restrictions		
Subventions, contrats et autres	<u>62 628</u>	<u>60 703</u>
Fonds d'immobilisations		
Subventions - MEESR	93 775	98 613
Autres	12 317	10 531
	<u>106 092</u>	<u>109 144</u>
Moins : subventions MEESR encaissables à plus de un an	(90 574)	(95 592)
	<u>15 518</u>	<u>13 552</u>
	<u><u>119 538</u></u>	<u><u>135 754</u></u>

8 - PLACEMENTS

	2015	2014
	\$	\$
Fonds de fonctionnement sans restriction		
Actions de sociétés fermées	61	150
Participation dans une société en commandite	2 170	2 140
Prêt à un organisme, 4,736 %, encaissable par mensualités de 4 041 \$, capital et intérêts	833	842
Papier commercial, taux de 1 % (1,2 % au 30 avril 2014), encaissable en août 2015	280	280
Dividendes à recevoir		91
	<u>3 344</u>	<u>3 503</u>

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

9 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2015		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains et aménagement de terrains			
Terrains	2 745		2 745
Aménagement de terrains	40 820	24 787	16 033
Bâtiments			
Bâtiments acquis ou construits	470 557	85 117	385 440
Améliorations majeures aux bâtiments	190 667	66 951	123 716
Matériel et équipement			
Équipement informatique	7 760	3 727	4 033
Équipement de communication multimédia	7 008	2 887	4 121
Mobilier et équipement de bureau	6 599	4 062	2 537
Autre équipement	2 985	855	2 130
Équipement spécialisé lié à l'enseignement	228 468	91 860	136 608
Documents de bibliothèque	15 762	11 817	3 945
Matériel roulant	581	325	256
Réseaux de télécommunication	3 676	1 563	2 113
Constructions en cours	23 499		23 499
Oeuvres d'art	2 770		2 770
Actifs non amortissables	539		539
Dépôts sur des équipements	1 833		1 833
Améliorations locatives	452	81	371
	1 006 721	294 032	712 689

	2014		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains et aménagement de terrains			
Terrains	2 621		2 621
Aménagement de terrains	37 660	23 608	14 052
Bâtiments			
Bâtiments acquis ou construits	470 896	75 850	395 046
Améliorations majeures aux bâtiments	183 201	60 798	122 403
Matériel et équipement			
Équipement informatique	7 570	3 423	4 147
Équipement de communication multimédia	6 713	3 170	3 543
Mobilier et équipement de bureau	7 902	4 282	3 620
Autre équipement	2 756	705	2 051
Équipement spécialisé lié à l'enseignement	231 018	78 756	152 262
Documents de bibliothèque	19 429	14 047	5 382
Matériel roulant	763	408	355
Réseaux de télécommunication	3 470	1 202	2 268
Constructions en cours	11 634		11 634
Oeuvres d'art	2 749		2 749
Actifs non amortissables	539		539
Dépôts sur des équipements	392		392
Améliorations locatives	134	38	96
	989 447	266 287	723 160

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

9 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

Des intérêts d'un montant de 14 000 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2015 (10 000 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2014) ont été capitalisés aux immobilisations corporelles.

Des immobilisations d'un montant de 172 000 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2015 (736 000 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2014) ont été acquises sous forme de dons.

Le poste Crédoiteurs et autres dettes d'exploitation inclut une somme de 1 708 000 \$ au 30 avril 2015 (1 667 000 \$ au 30 avril 2014) liée à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

10 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2015		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Développement informatique	1 913	731	1 182
Logiciels	1 279	646	633
	<u>3 192</u>	<u>1 377</u>	<u>1 815</u>
	2014		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Développement informatique	1 680	702	978
Logiciels	1 644	786	858
	<u>3 324</u>	<u>1 488</u>	<u>1 836</u>

11 - EMPRUNTS BANCAIRES

L'Université dispose d'une facilité de crédit bancaire, d'un montant autorisé de 258 000 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel moins 1 % (1,85 %; 2 % au 30 avril 2014) ou au taux des acceptations bancaires (1,08 %; 1,31 % au 30 avril 2014) pour le financement temporaire des opérations des fonds de fonctionnement et du fonds d'immobilisations, renouvelable en juin 2017.

12 - CRÉDITEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2015	2014
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	26 955	38 701
Salaires et charges sociales à payer	22 595	20 693
	<u>49 550</u>	<u>59 394</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 4 960 000 \$ au 30 avril 2015 (5 007 000 \$ au 30 avril 2014).

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

13 - PRODUITS REPORTÉS

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Droits de scolarité	991	738
Ventes	2 360	1 606
Autres	494	366
	<u>3 845</u>	<u>2 710</u>

14 - APPORTS REPORTÉS - FONDS DE FONCTIONNEMENT AVEC RESTRICTIONS

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Subventions affectées à la recherche		
Solde au début	93 079	92 712
Montants encaissés	129 153	119 297
Montants constatés à titre de produits	<u>(128 827)</u>	<u>(118 930)</u>
Solde à la fin	<u>93 405</u>	<u>93 079</u>

15 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Solde au début	225 223	232 648
Apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles	53	245
Apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	22 111	19 238
Montants constatés à titre de produits	<u>(26 473)</u>	<u>(26 908)</u>
Solde à la fin	<u>220 914</u>	<u>225 223</u>

16 - DETTE À LONG TERME

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Obligations (*)		
Série 11C, 4,35 %, échéant le 26 avril 2017 (valeur nominale de 4 450 000 \$, taux d'intérêt effectif de 4,59 %)	4 430	4 421
Fonds d'amortissement	<u>(2 000)</u>	<u>(1 750)</u>
	<u>2 430</u>	<u>2 671</u>
Emprunts hypothécaires		
Au taux de 4,615 %		5 823
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MEESR, versements annuels en capital de 1 080 000 \$ plus les intérêts au taux de 4,94 %, échéant en juin 2034	22 680	23 760
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MEESR, versements annuels en capital de 2 249 121 \$ plus les intérêts au taux de 3,544 %, échéant en décembre 2016	26 004	28 253

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

16 - DETTE À LONG TERME (suite)

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MEESR, versements annuels en capital de 1 464 907 \$ plus les intérêts au taux de 2,6497 %, échéant en juin 2016	21 140	22 605
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MEESR, versements annuels en capital de 1 410 760 \$ plus les intérêts au taux de 1,9924 %, échéant en avril 2017	29 626	31 037
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MEESR, versements annuels en capital de 394 296 \$ plus les intérêts au taux de 2,406 %, échéant en décembre 2018	4 572	4 967
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MEESR, versements annuels en capital de 1 726 000 \$ plus les intérêts au taux de 2,0919 %, échéant en avril 2017	24 466	26 192
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MDEIE, versements semestriels de 152 065 \$, capital et intérêts, au taux de 1,92 %, échéant en mai 2016	446	736
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MEESR, versements annuels en capital de 1 146 600 \$ plus les intérêts au taux de 4,1844 %, échéant en décembre 2015	18 120	19 267
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MEESR, versements annuels en capital de 627 600 \$ plus les intérêts au taux de 2,463 %, échéant en décembre 2019	12 245	12 872
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MEESR, versements annuels en capital de 861 648 \$ plus les intérêts au taux de 2,437 %, échéant en décembre 2019	11 425	12 286
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MEESR, versements annuels en capital de 764 800 \$ plus les intérêts au taux de 2,286 %, échéant en décembre 2018	2 822	3 587
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MEESR, versements annuels en capital de 3 318 096 \$ plus les intérêts au taux de 2,398 %, échéant en mai 2019	53 182	56 500
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MEESR, versements annuels en capital de 412 560 \$ plus les intérêts au taux de 1,435 %, échéant en décembre 2016	7 088	7 500
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MEESR, versements annuels en capital de 780 000 \$ plus les intérêts au taux de 3,592 %, échéant en juin 2034	19 500	
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MELS, versements annuels de 563 441 \$, capital et intérêts, au taux de 2,12 %, échéant en février 2025	4 997	
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MELS, versements annuels de 116 729 \$, capital et intérêts, au taux de 2,12 %, échéant en février 2025	1 035	
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MEESR, versements annuels en capital de 530 029 \$ plus les intérêts au taux de 2,161 %, échéant en mars 2025	5 500	

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

16 - DETTE À LONG TERME (suite)

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MDEIE, versements semestriels de 696 269 \$, capital et intérêts, au taux de 1,626 %, échéant en août 2015	689	2 050
Au taux de 1,393 %		246
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MDEIE, versements semestriels de 342 589 \$, capital et intérêts, au taux de 1,83 %, échéant en juin 2015	338	1 005
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MDEIE, versements semestriels de 5 114 411 \$, capital et intérêts, au taux de 3,119 %, échéant en septembre 2022	67 463	75 332
Garantis par des immeubles, versements annuels de 337 752 \$, capital et intérêts, financés à même le produit d'une subvention du gouvernement du Québec :		
Résidence, 389 chambres, 6,875 %, échéant en mars 2020	878	1 024
École de musique, 6,875 %, échéant en septembre 2020	317	364
Résidence, 142 chambres, 6,875 %, échéant en février 2021	274	311
Emprunts autres sources		
Garanti par un immeuble, versements mensuels de 458 635 \$, capital et intérêts, au taux de 5,042 %, échéant en décembre 2039	77 569	79 119
Garanti par un immeuble, versements mensuels de 124 951 \$, capital et intérêts, au taux de 4,73 %, échéant en mars 2040	21 914	22 365
Garanti par un immeuble, versements mensuels de 122 778 \$, capital et intérêts, au taux de 3,846 %, échéant en juillet 2030	16 975	17 778
	<u>451 265</u>	<u>454 979</u>
Emprunts bancaires		
Subventionnés par le gouvernement du Québec		
Remboursables à même le produit de subventions :		
Rénovations du Centre culturel		
Versements annuels en capital de 100 000 \$, plus les intérêts au taux de 5,43 %, renouvelable en octobre 2017	250	350
Versements semi-annuels de 49 343 \$, capital et intérêts, au taux de 2,68 %, échéant en juin 2018	328	416
Remboursable à même une contribution du fonds de fonctionnement sans restriction :		
Pavillon multifonctionnel, versements mensuels de 27 411 \$ (31 046 \$ au 30 avril 2014), capital et intérêts, au taux de 2,868 % (5,53 % au 30 avril 2014), échéant en juin 2024	2 649	2 892
	<u>3 227</u>	<u>3 658</u>
	456 922	461 308
Moins : tranche échéant à moins de un an	(47 342)	(37 827)
	<u>409 580</u>	<u>423 481</u>

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

16 - DETTE À LONG TERME (suite)

(*) Les obligations sont garanties, capital et intérêts, par la cession et le transport de subventions du MEESR. Les montants requis à chaque échéance proviennent des crédits qui sont votés annuellement par le gouvernement du Québec, sauf en ce qui concerne le fonds d'amortissement dont les crédits sont réservés lors de l'émission des obligations.

Les remboursements en capital contractuels de la dette à long terme à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

	\$
2016	47 342
2017	124 244
2018	21 484
2019	24 610
2020	73 909
2021 et suivantes	164 853

Les remboursements en capital de la dette à long terme tiennent compte d'une somme de 500 000 \$ devant être versée à même l'augmentation éventuelle du fonds d'amortissement.

17 - SOLDE DE FONDS GREVÉ D'AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Les principales catégories d'affectations d'origine interne grevant le solde de fonds de fonctionnement sans restriction sont les suivantes :

	2015	2014
	\$	\$
Appui à la recherche	26 447	27 990
Fonds d'éducation continue	4 191	3 470
Programmes d'aide au personnel	53	69
Perfectionnement	354	528
Appui à des projets spécifiques	452	474
Appui à l'enseignement	485	643
Appui facultaire à la recherche	360	436
Appui au développement des ressources humaines	8	
	<u>32 350</u>	<u>33 610</u>

18 - ÉVENTUALITÉS

Poursuites

Dans le cours normal de ses activités, l'Université fait face à diverses poursuites judiciaires comprenant des réclamations relatives au droit du travail et au Code civil. Bien que l'on ne puisse prédire avec certitude l'issue des poursuites engagées et en cours au 30 avril 2015, la direction est d'avis que ces litiges seront réglés sans incidence significative sur les états financiers consolidés de l'Université.

Cautionnement d'emprunts

L'Université garantit des emprunts contractés par deux organismes sans but lucratif jusqu'en avril 2046. Le risque de perte maximale en vertu de ces cautions est de 7 560 000 \$. Au 30 avril 2015, les emprunts totalisent 5 157 416 \$. L'Université estime que la probabilité d'avoir à engager des coûts importants en raison de ces cautions est faible.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

19 - ENGAGEMENTS

Location-exploitation et contrats de services

L'Université s'est engagée par baux et par contrats pour des locaux et des services. Le solde des engagements s'établit à 32 146 000 \$, dont environ 92 % des montants à verser en 2015-2016 pour les baux sont subventionnés spécifiquement par le MEESR. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants

	Location- exploitation	Contrats de services
	\$	\$
2016	3 886	1 590
2017	3 737	112
2018	3 707	25
2019	3 764	5
2020	3 822	2
2021 et suivants	11 489	7

Immobilisations

À la suite de l'approbation du MEESR, l'Université s'est engagée par contrats pour des acquisitions. Les engagements non concrétisés au 30 avril 2015 s'élèvent à environ 11 889 000 \$, dont un montant de 1 833 000 \$ a déjà été versé à titre de dépôt sur des équipements.

20 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

L'Université a un régime hybride avec une combinaison de deux composantes, soit une composante à prestations définies et une composante à cotisations définies. Ce régime garantit à la plupart de ses salariés le paiement de prestations de retraite. De plus, l'Université offre un régime d'assurance collective comprenant une assurance maladie, une assurance invalidité et une assurance vie. L'assurance maladie est offerte aussi pour les retraités éligibles jusqu'au 31 octobre 2014 (cet avantage n'est plus offert depuis le 1er novembre 2014).

La composante à prestations définies garantit un montant minimum annuel. Ce montant est fixé selon une formule prédéterminée reposant sur le nombre d'années de service crédité ainsi que le salaire moyen des cinq meilleures années. La composante à cotisations définies, quant à elle, accumule, avec intérêts, les cotisations de l'employé et celles de l'Université et le montant accumulé servira à procurer au salarié un revenu à la retraite. La prestation de retraite proviendra de l'une ou l'autre de ces composantes, selon celle qui procurera la prestation la plus élevée au moment de la retraite du salarié.

L'indexation offerte sur les rentes payables du régime correspond à 50 % de l'indice des prix à la consommation, sous réserve d'une indexation maximale de 2 % par année.

Les régimes d'assurance maladie et d'assurance vie sont des régimes contributifs et les cotisations des salariés sont ajustées annuellement. Le régime fournit également des garanties d'assurance invalidité de longue et de courte durées, et ces régimes d'assurance invalidité peuvent être contributifs ou non selon la catégorie à laquelle appartient le salarié.

L'évaluation actuarielle la plus récente du régime de retraite aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 31 décembre 2013.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

20 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

La situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux s'établit comme suit :

	Régime de retraite		Autres régimes	
	2015	2014	2015	2014
	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	351 167	317 819	1 670	1 975
Juste valeur des actifs des régimes	280 705	237 936		
Situation de capitalisation – déficit et passif au titre des prestations définies	(70 462)	(79 883)	(1 670)	(1 975)

Principales hypothèses

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	Régime de retraite		Autres régimes	
	2015	2014	2015	2014
Obligations au titre des prestations constituées	5,75%	5,75%	5,75%	5,75%
Taux d'actualisation	3,25%	3,25%	3,25%	3,25%
Taux de croissance de la rémunération	5,75%	6%	5,75%	6%
Coût des prestations	3,25%	3,5%	3,25%	3,5%

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

21 - ENTITÉS CONTRÔLÉES (suite)

	La Fondation de l'Université de Sherbrooke (a)		Le Vieux Clocher de Sherbrooke (b)	
	2015	2014	2015	2014
Résultats des activités				
Total des produits	18 304	22 003		47
Total des charges	3 709	4 070		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges, avant contributions à l'Université	14 595	17 933	-	(47)
Flux de trésorerie				
Activités de fonctionnement	1 835	3 809		(8)
Activités d'investissement	(1 835)	(3 827)		(7)
Activités de financement				
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-	(18)	-	(15)

	Les Éditions DELISME Inc. (c)	
	2015	2014
Résultats des activités		
Total des produits	146	81
Total des charges	213	144
Insuffisance des produits par rapport aux charges, avant contributions à l'Université	(67)	(63)
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	(23)	(14)
Activités d'investissement	38	(2)
Activités de financement	15	130
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	15	114

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

21 - ENTITÉS CONTRÔLÉES (suite)

(a) L'Université contrôle La Fondation de l'Université de Sherbrooke du fait que les deux entités ont des objectifs intégrés. L'objectif de La Fondation est de favoriser le développement de l'enseignement et de la recherche universitaire. La Fondation est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Au 30 avril 2015, le solde à recevoir de La Fondation de l'Université de Sherbrooke s'élève à 14 368 000 \$ (11 474 000 \$ au 30 avril 2014); le solde à payer s'élève à 1 067 000 \$ (979 000 \$ au 30 avril 2014).

La Fondation assume en partie ses frais directs de fonctionnement et de gestion ainsi que les frais relatifs aux activités de sollicitation et de développement philanthropique. À partir du 1er mai 2013, l'Université a assumé la totalité des frais relatifs aux services comptables et d'assistance aux opérations financières de La Fondation et de la Campagne majeure conjointe « Ensemble » ainsi qu'une partie des frais relatifs aux activités de sollicitation et de développement philanthropique de La Fondation en contrepartie d'une attribution annuelle versée à l'Université de Sherbrooke. Par ailleurs, l'Université de Sherbrooke assume en totalité les frais relatifs à la reconnaissance des donateurs et permet à La Fondation d'utiliser gratuitement ses locaux et sa base de données institutionnelle.

(b) L'Université contrôlait l'entité 9212-1052 Québec Inc. (Le Vieux Clocher de Sherbrooke) puisqu'elle a acquis la totalité des actions de celle-ci le 1er janvier 2010. L'entité a été liquidée le 30 avril 2014.

(c) L'Université contrôle l'entité Les Éditions DELISME Inc. puisqu'elle a acquis la totalité des actions de celle-ci le 15 mai 2012.

L'Université détient également un intérêt économique auprès d'un organisme sans but lucratif qui a été créé par les membres d'une faculté. L'Université n'exerce aucun contrôle ou n'a pas d'influence notable sur cet organisme. Au cours de l'exercice, cet organisme a octroyé à l'Université des contributions d'environ 3 854 000 \$ (5 119 000 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2014) pour différents projets du fonds de fonctionnement avec restrictions.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

22 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'Université est exposée sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

L'Université est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés au bilan consolidé. L'Université a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les subventions et autres sommes à recevoir ainsi que les prêts à recevoir et le placement en papier commercial, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'Université.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'Université l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, au risque de change et au risque de prix autre, lesquels découlent à la fois des activités de fonctionnement, d'investissement et de financement.

– Risque de taux d'intérêt :

L'Université est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Certains placements et la dette à long terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'Université au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Les emprunts bancaires portent intérêt à taux variable et exposent donc l'Université à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

– Risque de change :

Au 30 avril 2015, l'Université est exposée au risque de change en raison de l'encaisse libellée en dollars américains totalisant 1 624 000 \$ (214 000 \$ au 30 avril 2014) ainsi que des créiteurs libellés en dollars américains totalisant 350 000 \$ (442 000 \$ au 30 avril 2014).

– Risque de prix autre :

L'Université est exposée au risque de prix autre en raison des actions de sociétés fermées, étant donné que des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt, auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'Université est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'Université est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan consolidé.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

22 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Valeur comptable des actifs financiers par catégories

La valeur comptable des actifs financiers de l'Université qui sont évalués au coût après amortissement totalise 213 338 000 \$ au 30 avril 2015 (234 641 000 \$ au 30 avril 2014) et celle des instruments de capitaux propres évalués au coût totalise 2 231 000 \$ (2 290 000 \$ au 30 avril 2014).

Passifs financiers garantis

Au 30 avril 2015, la valeur comptable des passifs financiers qui sont garantis est de 522 388 000 \$.